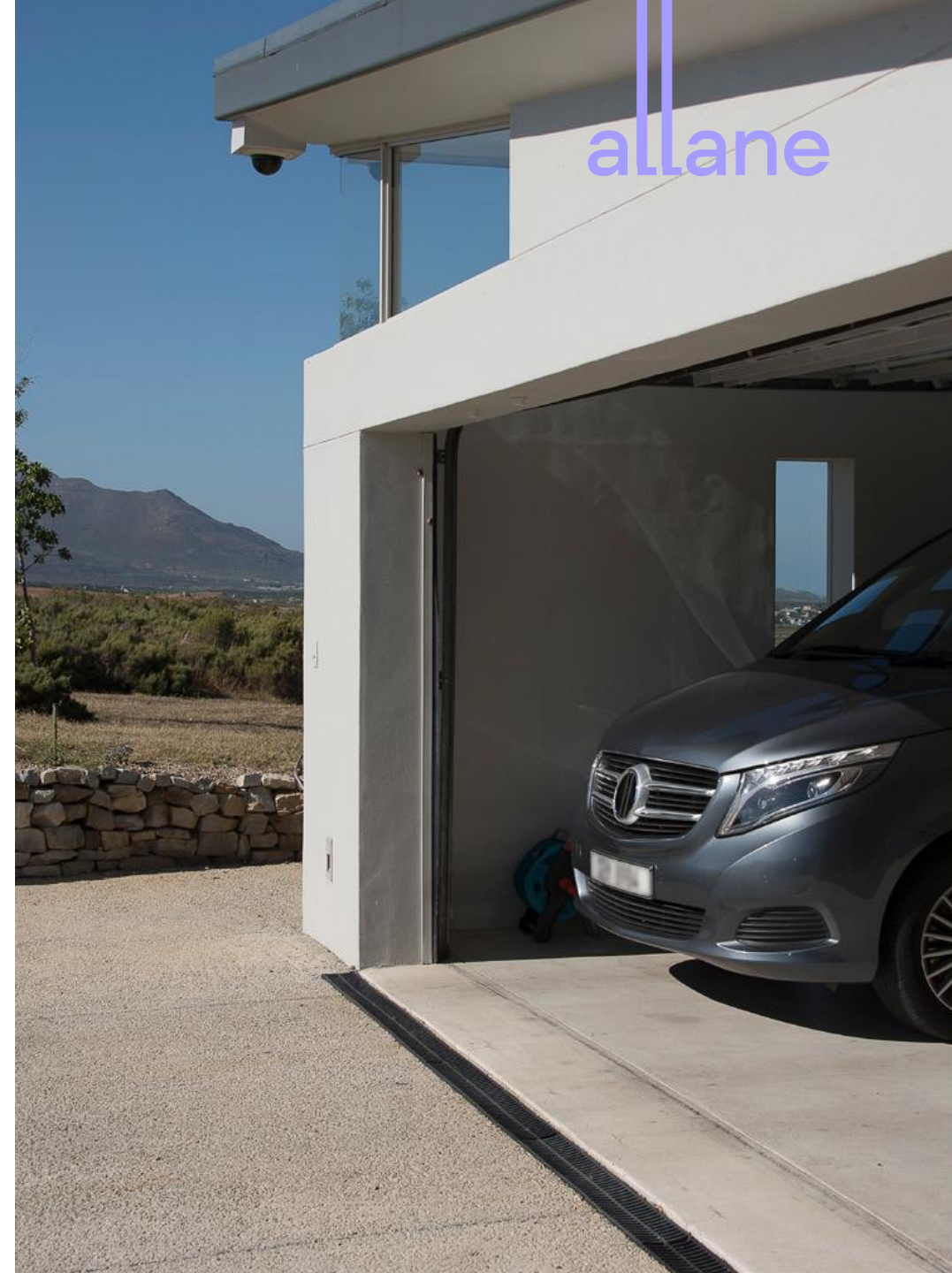


Catalogue de restitution

Véhicules particuliers & utilitaires

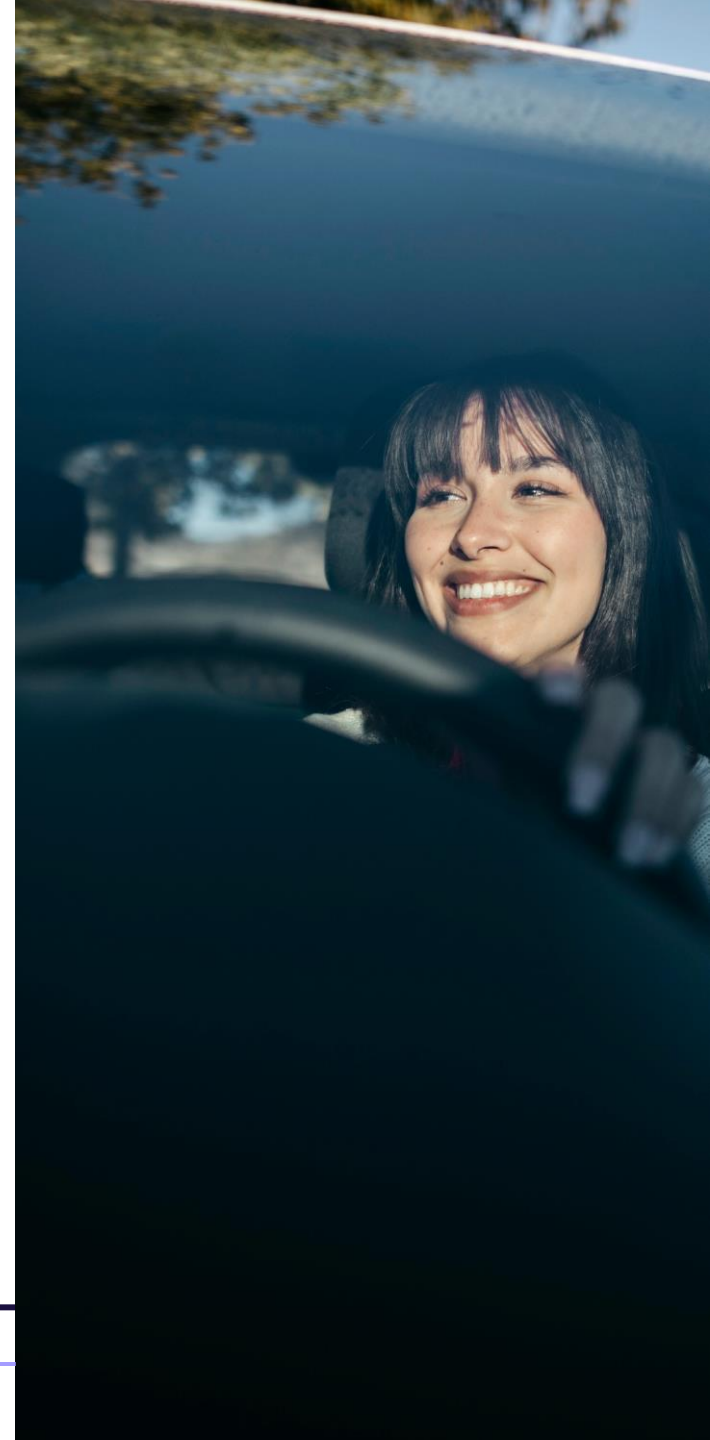
allane fleet



Procédure de restitution

- Afin de restituer votre véhicule, vous devez prendre rendez-vous dans le garage de votre choix en précisant qu'il s'agit d'une restitution de véhicule en location longue durée. Le véhicule doit être rendu propre à l'intérieur et à l'extérieur. Veuillez vous assurer que tous les accessoires soient bien présents dans le véhicule (manuel d'utilisation, carnet d'entretien...).
- Les restitutions à l'étranger ne sont pas acceptées.
- Forfait destickage : à partir de 200 € H.T.
- Le procès-verbal de restitution doit être complété avec le garagiste. Vous devez indiquer les coordonnées complètes du garage, le kilométrage ainsi que l'état du véhicule. L'état indiqué sur le P.V de restitution n'est pas contractuel mais seulement à titre indicatif. Seule l'expertise d'un professionnel automobile indépendant missionné par allane fleet fera foi pour évaluer les frais de remise en état. Le rapport d'expertise sera disponible sur simple demande.
- La clé principale et son double doivent être laissés au garage. La fiche de restitution est à adresser par mail à l'adresse suivante : restitution-fr@allane.com
- **Vous devez adresser par envoi recommandé avec A.R à Allane Location Longue Durée, Service restitution, 1 Rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison, les pièces suivantes :**
 - Le procès-verbal de restitution dûment complété et signé
 - La carte grise originale, sans inscription ou dernier duplicata
 - Carte(s) carburant et / ou télébadge si souscrit(s)

L'arrêt du contrat ne sera effectif qu'à la réception par allane fleet des éléments obligatoires cités ci-dessus et une fois le véhicule libéré de toute immobilisation.



Etat intérieur du véhicule

Dommmages acceptés par allane

- Légères rayures et éraflures dues à un usage normal
- Usure normale des tapis, matériaux intérieurs
- Impuretés, changement des coloris des matériaux qui peuvent être éliminés par un nettoyage professionnel
- Réparations effectuées dans les règles de l'art



Dommmages non acceptés par allane

- Trous, déchirures et brûlures sur les assises, les revêtements divers, les tapis, les moquettes, les garnitures de portes et la plage arrière
- Taches indélébiles (Assise de siège, etc...)
- Etat de saleté évident du véhicule (un forfait nettoyage sera appliqué), moisissures ou autres phénomènes causant une odeur désagréable et persistante
- Pièces manquantes, tels que les appuis-tête, cache-bagages, rangées de sièges, etc...



Peinture et carrosserie

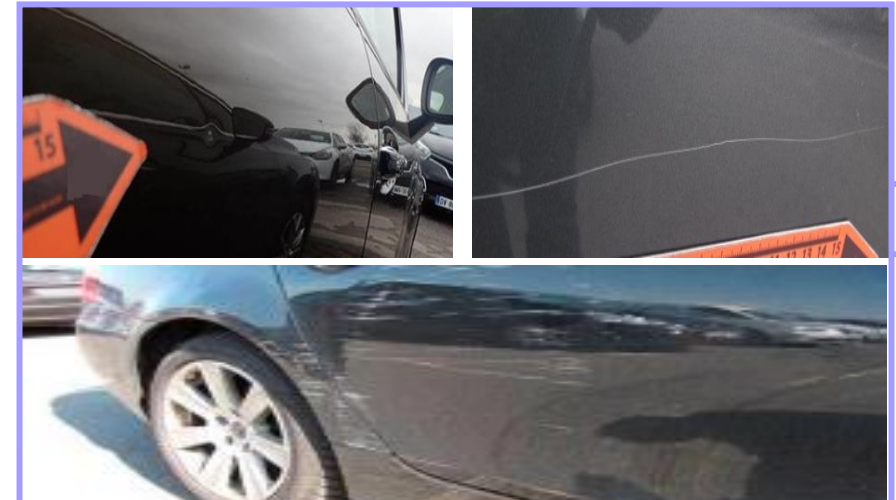
Dommmages acceptés par allane

- Griffes ou éraflures de la couche superficielle, non sensible à l'ongle et pouvant partir au lustrage.
- Impacts sur le capot dus à la projection de gravillons (< à 4 éclats)
- Retouches faites dans les règles de l'art et d'une peinture de la même teinte que la couleur initiale
- Un maximum de 2 bosses de $\varnothing < \text{à } 20\text{mm}$ (équivalent à une pièce d'1€) et d'une profondeur inférieure à 1mm par côté latéral sans nécessité de retouche de peinture (ex : contact de portière...)



Dommmages non acceptés par allane

- Griffes ou éraflures ayant entamé la couche profonde de peinture nécessitant une intervention de carrosserie (sensible à l'ongle)
- Nombre trop important de griffes superficielles ayant un impact sur l'aspect général du véhicule.
- Réparations non effectuées dans les règles de l'art
- Bosses de $\varnothing > \text{à } 20\text{ mm}$ et d'une profondeur supérieure à 1mm
- Sinistres en tous genres



Pare-chocs et protections latérales

Dommmages acceptés par allane

- Griffes ou éraflures sur les pare-chocs peints dans le ton de la carrosserie pouvant être repris à la plume
- Griffes ou éraflures peu profondes sur les pare-chocs non peints
- Légères déformations
- Griffes, éraflures, petits chocs ou encoches sur les protections latérales

Dommmages non acceptés par allane

- Déformations, entailles et fissures sur le pare-chocs et/ou protections latérales nécessitant un remplacement
- Décollement partiel du pare-chocs ou protections latérales
- Rayures profondes nécessitant un masticage et une peinture



Jantes, enjoliveurs et roues

Dommmages acceptés par allane

- Jantes en acier rayées $\leq 3\text{cm}$ ou légèrement déformées n'engendrant pas de risque de déformation du pneu à l'usage
- Jantes aluminium rayées sur les bords $\leq 2\text{cm}$ (Maximum 2 rayures par jante)
- Enjoliveurs rayés $\leq 5\text{cm}$
- Profondeur du profil (mesurée dans le rainure principale) au point le plus faible supérieure à 4 mm
- Légère abrasion des flancs du pneumatique



Dommmages non acceptés par allane

- Jantes déformées engendrant un risque de déformation du pneumatique
- Plus de 2 rayures par jante
- Absence d'enjoliveur, de cache écrous ou de clés d'antivol
- Enjoliveurs fissurés ou cassés
- Jantes non conformes à celles fournies lors de la livraison.
- Profondeur de profil $< 4,0\text{ mm}$. Présence de fissures, entailles, corps étrangers dans les pneus, etc...
- Différence de marque et dimension sur un même essieu
- Véhicule équipé de pneus neige



Pare-brise, vitrages et optiques

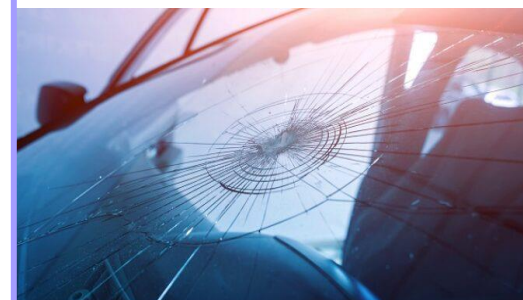
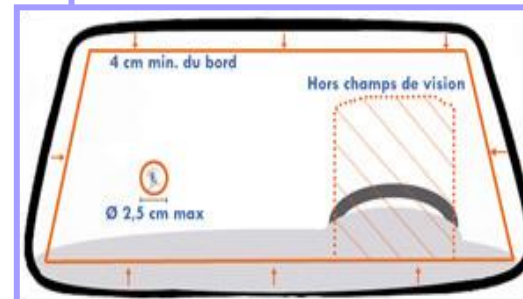
Dommmages acceptés par allane

- Maximum de 3 petits impacts réparables sur le pare-brise, en dehors des champs de vision du conducteur et du passager, sans début de fêlure
- Petits éclats sur le verre, rayures légères n'entravant pas la visibilité et la sécurité
- Rayures superficielles sur les feux



Dommmages non acceptés par allane

- Pare-brise cassé, fêlé ou tout éclat dont le diamètre est supérieur à une pièce de 2€ et/ou impact dans le champ de vision
- Rayures et éclats dans les vitrages
- Verres des optiques fêlés ou cassés avec pénétration d'humidité
- Rétroviseurs fêlés ou cassés



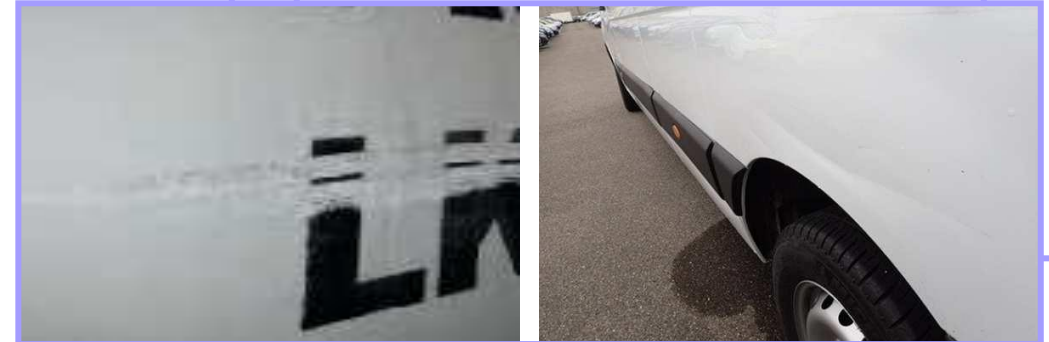
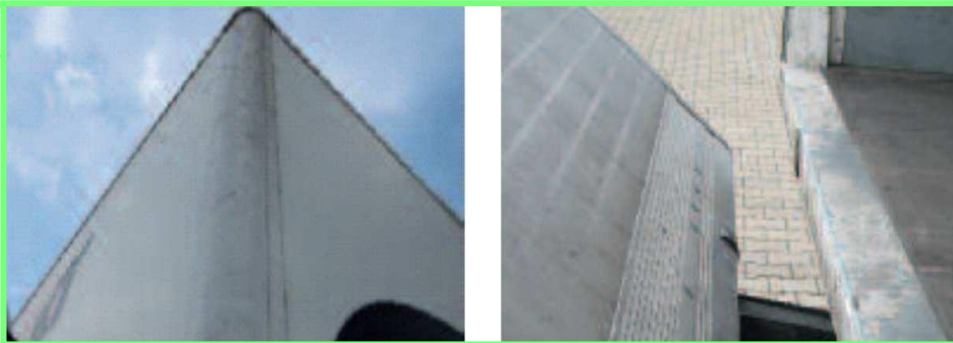
Particularités véhicule utilitaire

Dommmages acceptés par allane

- Dommages minimes suite à des étiquettes ou films adhésifs publicitaires
- Griffes et/ou éraflures de la couche superficielle pouvant partir au lustrage
- Rayures et/ou éraflures caractéristiques causées par le contact avec les arbres
- Dommages découlant de l'utilisation normale du véhicule (ex : abrasion du cadre arrière par la plateforme de chargement)

Dommmages non acceptés par allane

- Griffes et/ou éraflures profondes sensibles à l'ongle
- Dommages importants suite à des étiquettes ou films adhésifs publicitaires
- Bâches déchirées
- Sinistres non réparés



Divers

Dommmages non acceptés par allane

- Pièces manquantes, qu'elles soient en option ou de série (ex : double des clés, carte radio, outils, veste de sécurité, trousse de premiers soins, carnet d'entretien / manuels, cache bagage, kit de gonflage, câble de recharge...)
- Absence de CD/DVD, carte mémoire pour système de navigation, télécommandes additionnelles...
- Modifications techniques (ex : boîtier additionnel, géolocalisation...)
- Dommages dus à la pose d'accessoires
- Rayures des écrans (ex : système de navigation, écran de console centrale, écrans DVD, ...)



Rachat de votre véhicule

Vous désirez racheter votre véhicule à la fin du contrat à un prix très attractif ?

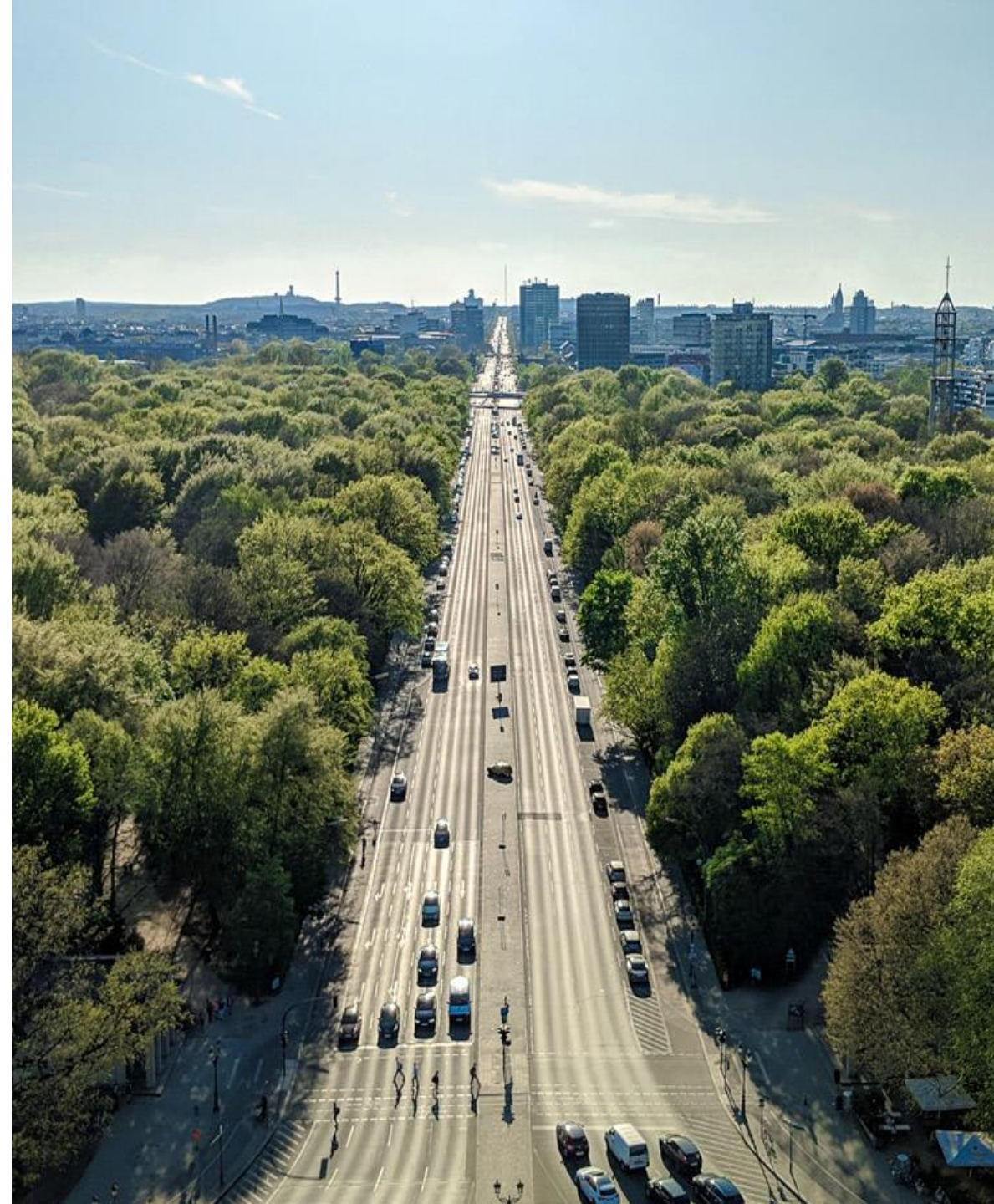
Avant de restituer votre véhicule, vous pouvez envoyer votre demande de rachat à l'adresse ci-dessous :

restitution-fr@allane.com

Afin de vous faire une offre de rachat au plus juste, il sera nécessaire de nous indiquer les informations suivantes :

- Immatriculation du véhicule
- Date de rachat souhaitée
- Kilométrage estimé à la date de rachat du véhicule
- Vos coordonnées complètes

Nous ne manquerons pas de vous faire un retour dans les plus brefs délais.



PARTIES PRENANTES

PROPRIETAIRE

ALLANE LOCATION

LONGUE DURÉE

1 Rue François Jacob
92500 RUEIL-
MALMAISON

Contact :

Service Restitution

01 82 97 09 32

restitution-fr@allane.com

LOCATAIRE / CONDUITEUR

Vous souhaitez racheter le véhicule ? Afin de connaître les modalités de rachat, adressez-nous un courriel à restitution-fr@allane.com

L'arrêt du contrat ne sera effectif qu'à la réception par allane fleet des éléments obligatoires cités ci-dessous, à retourner par lettre recommandée avec A.R et une fois le véhicule libéré de toute immobilisation:

- **Ce procès-verbal de restitution dûment complété et signé**
- **La carte grise originale, sans inscription ou dernier duplicata**
- **Carte(s) carburant et / ou télébadge si souscrit(s)**

A laisser dans le véhicule:

- La clé principale et le double des clés attachés sur le même anneau.
- Les documents de bord (le carnet d'entretien, les manuels d'utilisation...).

GARAGE RÉCEPTIONNAIRE

Consignes logistiques :

- Réceptionnez et stockez le véhicule
- Complétez le PV avec le locataire et l'envoyer par mail à

restitution-fr@allane.com

- Laissez les documents originaux à l'utilisateur (carte grise et P.V de restitution)

L'envoi des éléments est sous la responsabilité du locataire

Vous souhaitez racheter le véhicule ?

Adressez-nous un courriel à

restitution-fr@allane.com afin de connaître les modalités de rachat

IDENTIFICATION ET STATUT DU VÉHICULE

ETAT GÉNÉRAL		IMMATRICULATION	MARQUE
Roulant :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	NUMERO DE CHASSIS	MODÈLE
Accidenté :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	KM COMPTEUR	COULEUR

PARTIES PRENANTES

Equipements :

- Double des clés Oui Non
- Carte mémoire / SD Oui Non
- Roue de secours Oui Non
- Kit anti-crevaillon Oui Non
- Câble de recharge Oui Non
- Nombre de sièges _____

Mécanique :

- Moteur En état H.S
- Embrayage En état H.S
- Boîte de vitesse En état H.S
- Batterie En état H.S

Garniture intérieur :

- Tableau de bord Propre Taché / troué
- Sièges avant Propre Sale / troué
- Sièges arrière Propre Sale / troué
- Moquette Propre Sale / troué
- Cache bagage Oui Non

Pare-brise / Optiques :

- Pare-brise rayé / fissuré Oui Non
- Impact hors champ de vision Oui Non
- Impact champ de vision Oui Non
- Rétroviseurs En état Réparable A changer
- Optiques avant En état Réparable A changer
- Feux arrière En état Réparable A changer
- Antibrouillard En état Réparable A changer

A réception de ce document, un professionnel automobile mandaté par allane fleet examinera le véhicule.

Sauf contre-expertise diligentée par le locataire sous 8 jours, le rapport d'expert fera foi entre les parties pour établir les frais de remise en état.

Identification des dommages

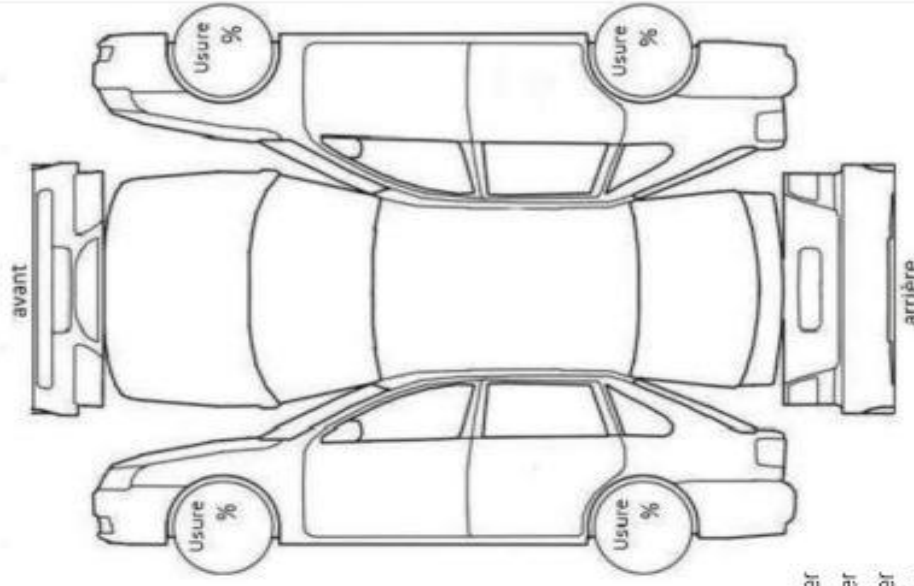
Signalétique :

— Rayure

X Tôlerie

⊗ A remplacer

avant



GARAGE RÉCEPTIONNAIRE / LIEU DE RESITUTION

Nom et prénom :

Adresse du garage :

Téléphone :

Fait à :

Signature et tampon :

Nom et prénom :

Société :

Signature :

LOCATAIRE / CONDUCTEUR

PARTIES PRENANTES

PROPRIETAIRE

ALLANE LOCATION

LONGUE DURÉE
1 Rue François Jacob
92500 RUEIL-
MALMAISON

Contact :

Service Restitution

01 82 97 09 32
restitution-fr@allane.com

LOCATAIRE / CONDUTEUR

Vous souhaitez racheter le véhicule ? Afin de connaître les modalités de rachat, adressez-nous un courriel à restitution-fr@allane.com

L'arrêt du contrat ne sera effectif qu'à la réception par allane fleet des éléments obligatoires cités ci-dessous, à retourner par lettre recommandée avec A.R et une fois le véhicule libéré de toute immobilisation:

- **Ce procès-verbal de restitution dûment complété et signé**
- **La carte grise originale, sans inscription ou dernier duplicata**
- **Carte(s) carburant et / ou télébadge si souscrit(s)**

A laisser dans le véhicule:

- La clé principale et le double des clés attachés sur le même anneau.
- Les documents de bord (le carnet d'entretien, les manuels d'utilisation...).

GARAGE RÉCÉPIONNAIRE

Consignes logistiques :

- Réceptionnez et stockez le véhicule
- Complétez le PV avec le locataire et l'envoyer par mail à

restitution-fr@allane.com

- Laissez les documents originaux à l'utilisateur (carte grise et PV de restitution)

L'envoi des éléments est sous la responsabilité du locataire

Vous souhaitez racheter le véhicule ?

Adressez-nous un courriel à

restitution-fr@allane.com afin de connaître les modalités de rachat

IDENTIFICATION ET STATUT DU VÉHICULE

ETAT GÉNÉRAL		IMMATRICULATION		MARQUE
Roulant :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	NUMERO DE CHASSIS		MODÈLE
Accidenté :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	KM COMPTEUR		COULEUR

PARTIES PRENANTES

Equipements :

- Double des clés Oui Non
- Carte mémoire / SD Oui Non
- Roue de secours Oui Non
- Kit anti-crevaillon Oui Non
- Câble de recharge Oui Non
- Nombre de sièges _____

Mécanique :

- Moteur En état H.S
- Embrayage En état H.S
- Boîte de vitesse En état H.S
- Batterie En état H.S

Garniture intérieur :

- Tableau de bord Propre Taché / troué
- Sièges avant Propre Sale / troué
- Sièges arrière Propre Sale / troué
- Moquette Propre Sale / troué
- Cache bagage Oui Non

Pare-brise / Optiques :

- Pare-brise rayé / fissuré Oui Non
- Impact hors champ de vision Oui Non
- Impact champ de vision Oui Non
- Rétroviseurs En état Réparable A changer
- Optiques avant En état Réparable A changer
- Feux arrière En état Réparable A changer
- Antibrouillard En état Réparable A changer

A réception de ce document, un professionnel automobile mandaté par allane fleet examinera le véhicule.

Sauf contre-expertise diligentée par le locataire sous 8 jours, le rapport d'expert fera foi entre les parties pour établir les frais de remise en état.

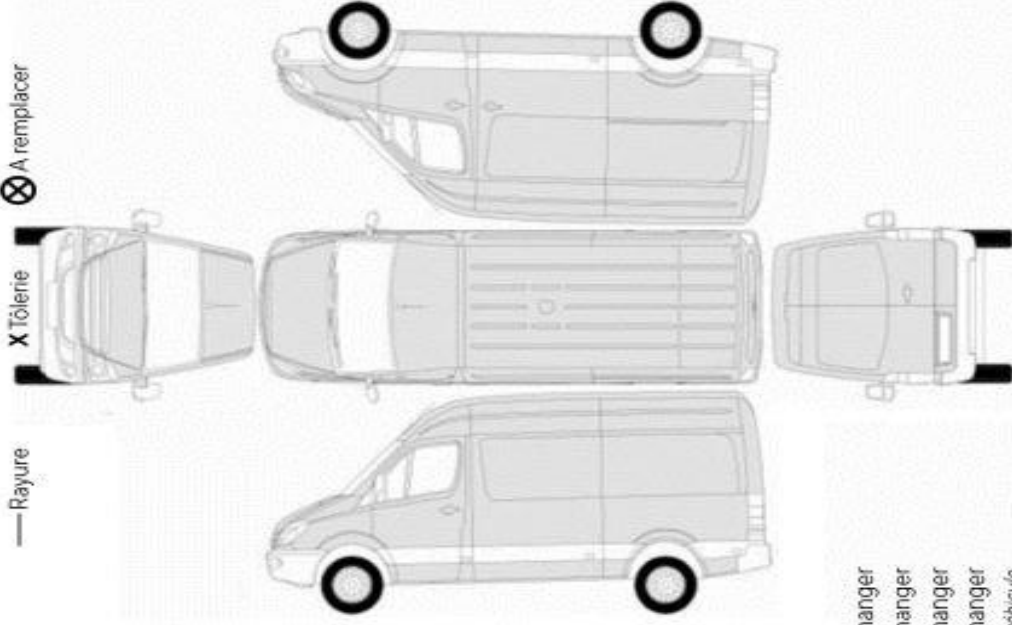
Identification des dommages

Signalétique:

— Rayure

X Tôlerie

⊗ A remplacer



GARAGE RÉCÉPIONNAIRE / LIEU DE RESITUTION

Nom et prénom :

Adresse du garage :

Téléphone :

Fait à :

Signature et tampon :

Nom et prénom :

Société :

Signature :

LOCATAIRE / CONDUCTEUR